



HAL
open science

Lecture multi-théorique de la période de transition aux normes IAS/IFRS : une analyse lexicale de la communication financière

Samira Demaria

► To cite this version:

Samira Demaria. Lecture multi-théorique de la période de transition aux normes IAS/IFRS : une analyse lexicale de la communication financière. Journée de recherche : Les IFRS et leurs conséquences sur l'analyse et la gestion financière, Sep 2007, Paris, France. pp.1-29. halshs-00266262

HAL Id: halshs-00266262

<https://shs.hal.science/halshs-00266262>

Submitted on 26 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LECTURE MULTI THEORIQUE DE LA PERIODE DE TRANSITION AUX
NORMES IAS/IFRS :
UNE ANALYSE LEXICALE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE**

Samira DEMARIA

Doctorante en Sciences de Gestion

Université Nice Sophia Antipolis

Laboratoire : GREDEG/ CNRS

250, rue Albert Einstein

06560 Valbonne

demaria@gredeg.cnrs.fr

Résumé :

La première application des normes comptables internationales IAS/IFRS a suscité une communication financière particulièrement abondante. Conscients de l'exceptionnalité de cette situation, nous avons recensé tous les communiqués de presse relatifs à la première application des nouvelles normes comptables pour les groupes du SBF 120. Nous nous sommes interrogés sur l'existence de notions issues de la théorie positive de la comptabilité, de la théorie des conventions et de la théorie néo institutionnelle au sein de la communication financière liée à la transition aux IAS/IFRS. Pour cela nous avons effectué une analyse lexicale à partir d'un programme informatique spécifiquement mis en place pour l'étude. Le principal constat est celui de la complémentarité des trois courants théoriques au sein de la communication financière de transition.

Mots clés: normes comptables IAS/IFRS, première adoption, théorie positive de la comptabilité, théorie des conventions, théorie néo-institutionnelle.

**LECTURE MULTI THEORIQUE DE LA PERIODE DE TRANSITION AUX
NORMES IAS/IFRS :
UNE ANALYSE LEXICALE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE**

Résumé :

La première application des normes comptables internationales IAS/IFRS a suscité une communication financière particulièrement abondante. Conscients de l'exceptionnalité de cette situation, nous avons recensé tous les communiqués de presse relatifs à la première application des nouvelles normes comptables pour les groupes du SBF 120. Nous nous sommes interrogés sur l'existence de notions issues de la théorie positive de la comptabilité, de la théorie des conventions et de la théorie néo institutionnelle au sein de la communication financière liée à la transition aux IAS/IFRS. Pour cela nous avons effectué une analyse lexicale à partir d'un programme informatique spécifiquement mis en place pour l'étude. Le principal constat est celui de la complémentarité des trois courants théoriques au sein de la communication financière de transition.

Mots clés : normes comptables IAS/IFRS, première adoption, théorie positive de la comptabilité, théorie des conventions, théorie néo-institutionnelle.

L'Union Européenne (UE) a rendu obligatoire l'application des normes comptables IAS/IFRS depuis le 1er janvier 2005. Ceci afin d'améliorer la qualité, la transparence et la comparabilité des comptes consolidés des groupes européens. La transition des normes françaises vers les normes internationales a constitué une période particulièrement riche en informations. Et ce notamment dans la mesure où les groupes contraints au changement ont fortement communiqué à ce propos. D'une part, pour informer et rassurer le marché sur l'avancement de la mise en place des nouvelles normes. Et d'autre part, l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) a recommandé aux nouveaux adoptants de communiquer régulièrement sur la transition et ses impacts. Ainsi, les exercices qui ont précédé la publication officielle des comptes conformes aux IAS/IFRS ont été les témoins d'une communication financière particulièrement soutenue. Cette période de changement profond de la pratique comptable est extrêmement rare à observer. C'est pourquoi, nous avons réalisé une base de données sur la transition et ce en collectant tous les documents publiés aux cours de la période 2004-2005 concernant la première application des normes IAS/IFRS en France. Cette base recense les états financiers 2004 et 2005, les communiqués au titre de la transition pour les groupes appartenant à l'indice SBF 120.

Devant une telle masse d'informations, nous avons, choisi de nous concentrer sur les communiqués de transition afin d'analyser la manière dont les groupes ont présenté les effets de la première application des normes internationales. Nous retenons ici, la méthode de l'analyse de contenu pour appréhender la communication financière. Selon FRAZIER *et al.* (1984) « *l'évaluation des éléments narratifs des rapports financiers peut amener à des prolongements fructueux pour la recherche sur l'analyse du contenu informationnel* ». La communication financière est souvent très neutre, décrivant principalement la technique comptable et les choix retenus sans expliciter les finalités de ces positionnements. Ainsi à la simple lecture des rapports, il est difficile de sonder les motivations comptables, c'est pourquoi la construction de grille d'analyse lexicale pourrait, dans une certaine mesure, éclairer le débat. Si l'on se réfère à THIETART (2003) « *l'analyse de contenu repose sur le postulat que la répétition d'éléments de discours (mots, expressions ou significations similaires) révèlent les centres d'intérêts et les préoccupations des acteurs* ». Or, c'est exactement ce que nous souhaitons réaliser.

L'analyse du contenu des communiqués de transition est réalisée selon un angle d'attaque précis : peut-on lire la communication financière sous un angle théorique ? Ainsi, nous souhaitons découvrir s'il existe dans les communiqués de transition des éléments pouvant être

rattachés aux théories : positive de la comptabilité, des conventions et néo-institutionnelle¹. Ces trois courants théoriques ont été retenus car chacun serait en mesure d'expliquer les choix comptables réalisés lors de la période de transition. Ainsi,

- La Théorie Politico Contractuelle (TPC) expliquerait les choix en fonction des caractéristiques de la firme. (WATTS et ZIMMERMAN (1978), DUMONTIER et RAFFOURNIER (1998))
- La Théorie des Conventions (TC) sous tendrait que les choix comptables sont conventionnels (AMBLARD (2002), BEAU (2005))
- La Théorie Néo-Institutionnelle (TNI) expliquerait les choix comptable par le contexte institutionnel (MEZIAS (1990); TOURON (2002), BARBU (2006b))

Le choix d'une analyse multi théories relève d'une volonté de cerner au plus juste la communication financière. Les théories retenues sont, dans leurs fondements, très différentes puisque la TPC propose une vision de la comptabilité comme une stratégie des managers opportunistes pour gérer au mieux les coûts politiques et contractuels. Alors que la TC analyse la comptabilité aux regards des conventions sous jacentes dans la communauté. Enfin, la TNI se penche plus avant sur les relations entre la firme et son environnement institutionnel. Ces trois approches ont chacune une démarche différente, cependant elles peuvent toutes trois avoir une place au sein de la communication de transition.

L'analyse des communiqués de transition va permettre d'observer le contenu et les fondements théoriques implicites de l'information diffusée par les groupes concernant la première adoption des normes IAS/IFRS. Pour cela, nous allons construire trois grilles de lecture issues des théories positive de la comptabilité, conventionnaliste et néo-institutionnelle. La démarche s'inscrit dans ce que MOSCAROLA *et al.* (2002) appelle une analyse fondée sur un modèle, puisque nous utilisons un corps d'hypothèses² que l'on cherche à confronter aux données. L'objectif de cet article est de déterminer s'il existe des déterminants issus de la TPC, TC et TNI au sein de la communication financière consacrée à la première adoption des normes comptables internationales.

Dans une première section nous présenterons la méthodologie de l'analyse de contenu ainsi que la construction des grilles théoriques, puis nous aborderons les résultats et les tests

¹ Un axe de recherche s'intéresse aux liens entre institutions et conventions, un colloque sur ce thème c'est tenu en décembre 2003 : « Conventions et Institutions : approfondissements théoriques et contributions au débat politique ».

² « Les hypothèses correspondent à la formulation d'une théorie qu'on peut définir comme un ensemble de concept mis en relation » MOSCAROLA, PAPATSIBA *et al.* (2002).

statistiques dans la deuxième partie, enfin la troisième section sera consacrée aux apports théoriques de la recherche.

1. Méthodologie

BARDIN (1998) définit l'analyse de contenu³ comme « *un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description des messages, à obtenir des indicateurs permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production/réception de ces messages* ». Comme le souligne EVRARD *et al.* (2003) l'analyse de contenu recouvre un ensemble de techniques différentes.

- Analyse lexicale (ou lexicologie) : est une technique d'analyse du langage qui mesure le nombre de mots différents utilisés à l'oral ou à l'écrit
- Analyse syntaxique consiste à mettre en évidence la structure d'un texte. La structure révélée par l'analyse donne précisément la façon dont les règles de syntaxe sont combinées dans le texte
- Analyse sémantique s'appuie, entre autres, sur la compréhension du sens des mots des textes, contrairement aux analyses lexicales ou syntaxique, qui analysent les mots à partir du lexique ou de la grammaire.

1.1. L'analyse de contenu : méthodes

La méthode retenue est celle de l'analyse lexicale qui permet de s'intéresser à la richesse et la nature du vocabulaire utilisé dans le texte et s'attache à analyser la fréquence d'apparition des mots THIETART (2003). Selon DESMARAIS et MOSCAROLA (2004) « *la rationalisation opérée par le chercheur, dans une analyse lexicale, porte sur les thèmes et les lexiques, mais ne porte pas directement sur le contenu du discours* ».

1.1.1. Le corpus : les communiqués de transition aux normes

IAS/IFRS

La première étape d'une analyse de contenu consiste à déterminer le *corpus* défini par MUCCHIELLI (1984) comme « *l'ensemble des documents réunis en vue d'une analyse et étant donné des objectifs* ».

³L'analyse (de) contenu consiste à sélectionner, condenser, catégoriser, regrouper et organiser l'information contenue dans une grande variété de documents et sur une grande variété de supports, exprimée de façon très variée (au moyen de codes linguistiques, visuels, numériques, etc.), pour faciliter le repérage et la 'lecture' des documents. " (Bureau canadien des archivistes, 1992, p. 53) www.ebsi.umontreal.ca/

La recherche vise à déceler l'existence d'éléments théoriques au sein de la communication financière de transition aux normes IAS/IFRS, et ce afin de déterminer si l'information diffusée est construite à partir de concepts implicites. Au cours de cette période les groupes ont communiqué à propos de la mise en place du nouveau référentiel, des méthodes appliquées et sur les impacts des nouvelles normes sur les états financiers. Cette communication financière a constitué la principale source d'information sur l'implémentation des IAS/IFRS. Au-delà d'une obligation légale (AMF (2003)) ces communiqués ont pour objectifs d'informer (voir former) et de rassurer⁴ les partenaires (actionnaires, investisseurs, analystes, etc.) sur les impacts de l'application des IAS/IFRS.

Pour décrire simplement la teneur de la communication financière au cours de la période de transition, nous appliquons le schéma de LASWELL⁵ :

Qui parle ?	Directeur général Directeur financier
Pour dire quoi ?	Présenter la nouvelle réglementation, la mise en place, les choix retenus et les impacts sur les états financiers.
A qui ?	Actionnaires, investisseurs, analystes, créanciers ...
Comment ?	Communiqués écrits diffusés par Internet à la communauté financière
Dans quel but ?	Préparer le marché aux effets de la transition
Avec quels résultats ?	Positifs puisque le marché n'a pas sur-réagi aux annonces faites en IFRS

Tableau 1 : Description des communiqués de transition : données de contexte

Conscients de la mine d'informations contenus dans cette communication financière exceptionnelle puisque intimement liée à la première application des normes internationales, nous avons collecté l'intégralité des communiqués disponibles portant sur la transition pour les groupes du SBF 120. Cette collecte a été facilitée par le moteur de recherche ECOFINDER.

1.1.2. L'outil informatique

Au-delà de la réflexion théorique, l'élément majeur d'une analyse de contenu est le choix de l'outil informatique. Il existe de nombreux logiciels sur le marché comme ATLAS TI, ALCESTE, SPHINX LEXICA, LEXICO ... (TREBUCQ (2006)). Le choix du logiciel dépend avant tout de l'usage que le chercheur souhaite en faire. C'est pourquoi nous avons dans un premier temps défini les besoins.

⁴ Sur ce thème on peut se tourner vers les travaux sur l'*accountability*.

⁵ Décrit par MUCCHIELLI (1984).

SPECIFICATIONS techniques
Analyse lexicale des communiqués de transition

- Conversion de documents ADOBE ACROBAT en version texte
 - Le fichier texte doit être entièrement narratif : suppression des images, photos, graphiques et tableaux
- Traitement global de l'ensemble de fichiers constituant le *corpus* (et ce dans un temps relativement court : nous n'avons pas la possibilité de traiter un par un chaque document)
- Suppression des nombres
- Suppression de la ponctuation
- Comptage des mots et des racines
- Comptage de l'intégralité des occurrences
- Détermination du nombre de mots répétés
- Regroupement des fichiers se rapportant à la même entreprise (cela peut se faire à partir des noms de fichiers qui contiennent systématiquement le nom du groupe)
- Affichage des résultats : en ligne les groupes et en colonnes les occurrences des mots recherchés
- Eviter le double comptage en différenciant certains items : ne pas compter le mot stock-option avec l'item option
- Eviter le double comptage de certains items proches (ex : impôt et impôt différés)

Figure 1 : Spécifications pour l'analyse de contenu

Compte tenu des spécifications du projet nous avons testé les logiciels SPHINX LEXICA et ATLAS TI sur un fichier issu du *corpus*. Les fonctionnalités et les résultats ne correspondant pas exactement à nos attentes, en particulier le traitement global et automatisé d'un ensemble de documents. Nous avons décidé de développer, avec l'aide d'un ingénieur en informatique, notre propre outil d'analyse lexicale adapté à nos besoins spécifiques.

Pour la partie traduction du format pdf en format texte, nous avons utilisé un outil libre GNU/LINUX. La fonction pdf to text, intégrée dans un script permet de convertir l'ensemble des fichiers par une seule opération. Le cœur du programme d'analyse lexicale des fichiers textes a été réalisé en langage de programmation PYTHON.

La programmation présente plusieurs avantages :

- Le traitement des fichiers de façon globale, c'est-à-dire qu'une seule commande permet de traiter l'ensemble du *corpus*.
- La possibilité de traiter en un temps record un grand nombre de fichiers : l'intégralité des requêtes est traitée pour l'ensemble du *corpus* (375 fichiers) en moins d'une minute !

- L'opportunité de programmer exactement les fonctions souhaitées à partir d'une fiche de spécification technique récapitulant les impératifs (cf Figure 1)
- La souplesse : nous avons le contrôle total sur le programme, ce qui permet de le modifier facilement et rapidement selon les besoins.

Le programme ne représente qu'une centaine de lignes de code de langage PYTHON.

Les résultats issus du programme sont édités dans un fichier au format tableur (.csv) compatible avec la plupart des logiciels d'analyse statistique.

1.2. Construction des grilles de lecture théorique

Nous souhaitons analyser le contenu des communiqués de transition au regard de trois théories permettant d'expliquer les choix comptables. Bien évidemment les communiqués en eux-mêmes ne sont pas les véhicules des soubassements théoriques potentiels du management. Ici, l'objectif est d'appliquer des grilles de lectures issues de différents courants théoriques et cela pour percevoir s'il existe dans la communication financière des éléments pouvant être rapportés à une ou plusieurs théories. Pour cela il faut mettre en correspondance les concepts des théories avec leurs manifestations concrètes, à cette fin « *l'on construit des répertoires, appelés aussi dictionnaires, établissant la correspondance entre l'apparition dans le texte d'un item et la catégorie abstraite à laquelle elle renvoie* » MOSCAROLA, PAPATSIBA *et al.* (2002). Les trois théories testées sont la TPC, la TC et la TNI. La construction des grilles d'analyse de contenu a suivi deux étapes. Dans un premier temps, une réflexion flottante à partir de la littérature a été menée : les principales hypothèses des théories ont été retenues et creusées. Ceci nous a permis d'exclure certaines hypothèses qui ne peuvent pas être appréhendées par l'analyse lexicale. En effet comment définir la rationalité d'un ou plusieurs acteurs par l'intermédiaire d'un communiqué financier. Nous nous sommes donc restreints aux hypothèses que nous avons jugé testables⁶. Ici, les items retenus sont issus d'une approche *a priori* orientée uniquement par les courants théoriques retenus. Dans un second temps nous avons retenu aléatoirement une quarantaine de communiqués⁷ que nous avons analysé à la lumière des trois champs théoriques. Ceci nous a permis d'induire des items à partir du contenu et d'ajuster les mots choisis lors de la réflexion purement théorique. Enfin,

⁶Certains éléments théoriques sont difficilement associables à des mots que l'on peut trouver dans les rapports ou dans les communications.

⁷ Soit environ 10% du corpus. L'étude de l'intégralité des communiqués aurait été fastidieuse et pas forcément fructueuse.

nous avons soumis à deux universitaires les grilles d'analyse afin d'obtenir leurs avis. Ils nous ont réorienté sur certains items, puis ont approuvé les grilles constituées.

Nous avons retenu comme unités de code des mots ou des segments de phrase (ex : chiffre + affaires). Pour chaque hypothèse théorique nous avons posé comme contrainte la définition d'au maximum cinq items, cela pour qu'il n'y ait pas dès le départ un biais pouvant déséquilibrer les résultats. Les trois paragraphes suivants présentent les hypothèses étudiées pour chacune des théories ainsi que les mots des dictionnaires qui serviront à l'analyse.

1.2.1. Grille d'analyse politico contractuelle

Selon WATTS et ZIMMERMAN (1990) la recherche positive en comptabilité est guidée par la recherche de régularités empiriques et apporte des explications pour celles-ci. Pour DUMONTIER et RAFFOURNIER (1999) ce courant a pour but d'expliquer les décisions comptables à partir des relations d'agence et des coûts politiques auxquels les entreprises sont soumises.

L'analyse lexicale est un outil adapté à la TPC dans sa forme. En effet, « *l'analyse de contenu est non intrusive dans sa façon d'analyser le contenu narratif des documents et elle est capable de mesurer l'importance implicite attribuer à une certaine catégorie d'information* » BRETON et TAFFLER (2001). Ce positionnement correspond particulièrement bien à la volonté d'extériorité posée par WATTS et ZIMMERMAN (1978). La théorie positive de la comptabilité envisage l'entreprise comme une entité en relation avec la société dans son ensemble, RAFFOURNIER (1990). La grille d'analyse fondée sur l'approche positive récapitule les trois hypothèses fondamentales permettant de caractériser la firme : coûts politique, coûts contractuelles liés à la dette et aux rémunérations des dirigeants.

Selon WATTS et ZIMMERMAN (1978) « *l'ampleur des coûts politiques est hautement dépendante de la taille de la firme* ». La taille de la firme peut être mesurée selon plusieurs critères : le montant des ventes (DUMONTIER et RAFFOURNIER (1998)), le chiffre d'affaire (MISSONIER-PIERA (2004)). Pour analyser les communiqués nous avons retenu les mots taille, chiffre d'affaires et bénéfice. Les coûts politiques représentent le poids de la charge fiscale mais aussi la pression concurrentielle (autres entreprises et régulation étatique). L'analyse ici ne retient que des mots liés à la fiscalité : impôt, impôt différé et impôt courant⁸.

⁸Notons que si dans un même communiqué les mots impôt et impôt courant apparaissent : l'item impôt sera comptabilisé une seule fois ainsi que impôt courant, le programme évite la double comptabilisation qui serait source de biais.

WATTS et ZIMMERMAN (1990) accorde une place importante à l'existence de clauses comptables dans les contrats d'endettement. Cependant, les clauses d'endettement n'ont pas leur place dans les communiqués de transition, c'est pourquoi nous ne pouvons tester cette hypothèse en l'état. Dans ces conditions, nous nous sommes focalisés sur l'importance accordée au thème de la dette dans la communication. Les mots retenus ont donc trait aux différentes mesures de l'endettement : dettes, taux d'endettement, ratio d'endettement, coût de la dette, intérêts financiers. Enfin, en ce qui concerne l'hypothèse de rémunération WATTS et ZIMMERMAN (1978) suppose que l'attribution de bonus indexés sur la performance comptable et financière aura une influence sur le comportement des dirigeants. Pour cela nous avons retenus les termes : stock-options, rémunération des dirigeants/mandataires sociaux, Rémunération variable, intéressement.

Thèmes (catégories)	Description succincte	Caractère des items retenus	Dictionnaire
Coûts politiques	La firme est en relation avec la société dans son ensemble ; celle-ci impose à la firme par l'intermédiaire des instances gouvernementales, des dépenses qui grèvent d'autant le profit. Les coûts politiques sont hautement dépendants de la taille de la firme.	Les mots caractérisant la taille de la firme et lié à l'imposition	Taille Chiffre d'affaire Bénéfice Impôts Impôts différés
Coût contractuel : dettes	<i>Ceteris paribus</i> , plus une firme a un ratio dette sur fonds propres élevé, plus cette firme aura tendance à sélectionner des procédures comptables qui reportent les profits des périodes futures vers la période actuelle	Les mots retenus sont ceux ayant trait à la dette.	Taux d'endettement Ratio d'endettement Dettes Coût de la dette Intérêts financiers
Coût contractuel : rémunération des dirigeants	<i>Ceteris paribus</i> , les managers des firmes où il existe un contrat d'intéressement sont plus susceptibles de choisir les procédures comptables qui reportent le résultat des périodes futures vers la période courante	Les mots retenus sont ceux décrivant les modes de rémunération indexés sur les performances.	Stock options Rémunération des dirigeants ou des mandataires sociaux Rémunération variable Intéressement

Tableau 2 : Grille de lecture centrée sur la théorie positive de la comptabilité

1.2.2. Grille d'analyse conventionnaliste

GOMEZ (1997) définit la convention comme « un système de règles auxquelles les individus font référence lorsqu'ils justifient leurs comportements », quant à la théorie des conventions, elle s'intéresse à la construction de ces règles, leurs significations, l'articulation entre elles et l'autonomie des acteurs. Selon BIENCOURT *et al.* (2001) la coordination des actions ne peut se faire sans un cadre commun, c'est à dire un ensemble de repères et de

ressources partagé par les individus. Pour GENSSE (2003), « *l'ambition de l'approche conventionnaliste est d'améliorer la compréhension des mécanismes socioéconomiques en étudiant l'élaboration, l'articulation et la signification des règles conventionnelles* ».

L'analyse conventionnaliste repose sur plusieurs postulats : un contexte incertain, le mimétisme des acteurs, la rationalité limitée des décideurs, la stabilité et la légitimité de la convention et un individualisme méthodologique dit renouvelé⁹. L'approche lexicale des communiqués de transition ne peut appréhender l'ensemble des hypothèses conventionnalistes. En effet, comment tester l'individualisme méthodologique renouvelé ou la rationalité des acteurs en recherchant des mots clés dans un document. Cependant, le courant conventionnaliste représentant de plus en plus un champ explicatif des choix comptables¹⁰ nous souhaitons le tester même partiellement. La grille conventionnaliste mobilise trois des hypothèses de la théorie. L'incertitude, le mimétisme et la légitimité ont été retenus.

La mesure de l'incertitude dans des communiqués financiers se fait en recherchant des termes décrivant une situation non maîtrisée. Ainsi au cours de la transition ce sont des mots comme options/choix, évolution, changement, estimation ou hypothèses qui mettent en lumière l'incertitude latente de la période. D'ailleurs, certains groupes décrivent clairement l'incertitude du moment dans leurs communiqués : « *En l'état actuel des normes et des interprétations existantes, il existe une incertitude quant à l'affectation, au bilan consolidé (..)* » (Danone, Extrait du document de référence 2004). Concernant le mimétisme, nous avons retenu comme critères d'analyse les mots faisant référence aux pratiques du secteur d'activité, à la veille et au benchmark comptable, et à la tenue de réunion ou de concertation avec les autres acteurs du marché. Quant à la légitimité, nous nous sommes focalisé sur la légitimité de la convention alternative constituée par les nouvelles normes IAS/IFRS. Pour cela nous avons associé les avantages généralement attribués à ces normes, afin de voir si elles étaient citées dans les communications pour justifier les choix comptables.

⁹ DEFALVARD (1992) : les conventionnalistes place la convention dans un champ de réflexion dépassant l'individualisme et le holisme, c'est pour cela que l'on est amené à évoquer un individualisme méthodologique renouvelé.

¹⁰ AMBLARD (2000), BEAU (2005), CHIAPELLO (2005), BENABDELLAH-DEMARIA (2006).

Thèmes / catégories	Description succincte	Caractère des items retenus	Dictionnaire
Incertitude	L'incertitude est définie comme «l'état de ce qui n'est pas fixé, déterminé à l'avance» ¹¹ , et plus précisément en terme économique, elle a trait à une situation caractéristique d'un futur non prévisible ¹² qui rend difficile la décision dans le présent	Les mots retenus sont ceux décrivant un certain degré l'incertitude sur l'avenir et sur les choix comptables.	Options ou choix Evolution Changement Estimation ou estimer Hypothèses
Mimétisme ¹³	« Dans une situation d'incertitude, le choix rationnel de l'individu consiste non pas à décider selon des critères correspondant à son propre goût mais à découvrir comment les autres vont vraisemblablement décider » GOMEZ (1997)	Les mots retenus sont ceux qui permettent de supposer que la firme a échangé avec d'autres entreprises ou professionnels.	Secteur d'activité Veille comptable Réunions Concertation ou concerter Benchmark
Légitimité et confiance dans les conventions IFRS	Une convention est légitimée dès lors qu'elle est approuvée par une communauté	Ici, nous retenons principalement des segments de phrase exprimant un jugement vis-à-vis des normes.	Meilleure lisibilité IFRS + pertinence IFRS + transparent IFRS + comparable IFRS + internationale

Tableau 3 : Grille de lecture centrée sur la théorie des conventions

1.2.3. Grille d'analyse néo-institutionnelle

Le courant néo-institutionnelle est un axe de recherche initié par DIMAGGIO et POWELL (1983) et dont les chercheurs en comptabilité ont su se saisir MEZIAS (1990), TOURON (2002), BARBU (2006a) en sont des exemples. L'adoption des normes comptables IAS/IFRS est à l'origine une décision imposée par les pouvoirs législatifs. On peut alors se demander quel est le poids de la référence aux déterminants institutionnels dans les communiqués de transition. Pour aborder cette théorie nous avons retenu les trois types d'isomorphismes présentés par DIMAGGIO et POWELL (1983). L'isomorphisme coercitif met en exergue le poids des institutions sur les entreprises. Pour l'appréhender dans la communication financière nous allons recenser la fréquence de citation des institutions elles-mêmes puis les termes relatifs à leurs pouvoirs coercitifs sur les entreprises. L'isomorphisme normatif représente l'influence de la profession comptable sur les groupes. Pour tester sa présence dans la communication financière lors de la transition nous retenons d'une part les mots liés à l'expertise de tiers liés à l'entreprise (comme les Commissaires Aux Comptes -CAC-, experts,

¹¹ Définition donnée par le petit ROBERT (1993).

¹² L'incertitude se distingue du risque qui concerne une connaissance du futur représentable par une distribution de probabilités.

¹³ ORLEAN 1989 qualifie le mimétisme « d'une forme particulière de spécularité qui permet aux agents de prévoir l'opinion moyenne et de diminuer les risques ».

auditeurs ou cabinet conseils) et d'autre part les mots liés à une professionnalisation interne par le biais de formation spécifique ou de constitution d'équipe IFRS.

A notre sens, l'isomorphisme mimétique est proche de la notion de mimétisme conventionnaliste, c'est pourquoi les mêmes items ont été retenus pour les deux concepts. Le thème du mimétisme est commun à la TC et la TNI, dès lors il ne sera pas un thème déterminant pour différencier l'une ou l'autre théorie. Il pourra au contraire conforter les apports. Cependant cela est dû aux courants théoriques retenues, c'est pourquoi nous pouvons considérer que le processus de codage n'est pas à remettre en cause.

Thèmes / catégories	Description succincte	Caractère des items retenus	Dictionnaire
Isomorphisme coercitif	« résultat de pressions formelles et informelles exercés sur les organisations et par les attentes culturelles de la société où les organisations fonctionnent » Promulgation de lois et règlement par les pouvoirs législatif	Les mots retenus sont ceux des principales institutions de réglementation et de normalisation comptable.	AMF/ CNC / CRC IASB / IFRIC Conforme/conformément/conformité Recommandation (Obligation)/obligatoire
Isomorphisme normatif	Lié au concept de professionnalisation : 2 sources => dispositif universitaires et réseaux professionnels	Les mots retenus ici sont ceux liés à l'expertise de tiers liés à l'entreprise.	Commissaires aux comptes Auditeur ou auditer ou audité ou audités ou auditées Expert Formation Equipe + IFRS
Isomorphisme mimétique	Imitation des organisations considérées comme plus performantes Si Incertitude alors l'imitation des comportements des autres organisations pourrait être une solution viable	Les mots retenus sont ceux qui permettent de supposer que la firme a échangé avec d'autres entreprises ou professionnels	Secteur d'activité Veille comptable Réunions Concertation ou concerter Benchmark

Tableau 4 : Grille de lecture centrée sur la théorie des néo-institutionnelle

1.2.4. Fiabilité de la grille

Pour nous assurer de la portée des résultats de l'analyse de contenu, il est nécessaire de mesurer la fiabilité de la grille servant à l'analyse. En effet, selon HARWOOD et GARRY (2003) « *la mesure de la fiabilité améliore les résultats de la recherche* ».

Ici, nous avons retenu l'alpha de CRONBACH pour mesurer la validité des grilles théoriques. Cet outil est un indicateur permettant de mesurer la fiabilité des différentes questions censées mesurer un phénomène (Glossaire de EVRARD, PRAS *et al.* (2003)).

L'alpha de CRONBACH est exprimé par la formule suivante :

$$\alpha = \left(\frac{k}{k-1} \right) \left(1 - \frac{\sum_i \sigma_i^2}{\sum_i \sigma_i^2 + 2 \sum_i \sigma_{i,j}} \right)$$

Avec k le nombre d'items, σ_i^2 la variance de l'item i et $\sigma_{i,j}$ la covariance entre i et j.

Le niveau que doit atteindre l'alpha se situe entre 0.5 et 0.6 pour une recherche exploratoire avec un maximum à 0.8 (et d'au moins 0.9 pour les recherches appliquées). Notons que selon EVRARD, PRAS *et al.* (2003) « une valeur trop importante du coefficient alpha (au dessus de 0.9) risque de davantage traduire la redondance entre les items qu'une amélioration de la fiabilité ». Cependant, CORTINA (1993) souligne que l'interprétation d'un alpha de 0.7 comme satisfaisant n'a aucune signification si l'on ne prend pas en compte le nombre d'items de l'échelle. Ainsi, plus le nombre d'items sera grand plus le coefficient aura tendance à être élevé mais la significativité en pâtira. Selon GUEGUEN (2001) l'alpha variera en fonction : du nombre d'item de l'échelle, de la taille de l'échantillon, et de la nature de la recherche.

Dans notre cas, nous allons mesurer l'alpha de CRONBACH, sur les catégories de mots appartenant à chaque grille théorique ainsi que sur chaque grille. Ayant antérieurement fixé à 5 le nombre maximum d'item par catégorie, il semble qu'aucun biais lié à la sur représentation des items ne soit introduit. Le tableau ci-dessous présente les résultats du calcul de l'alpha sous SPSS.

Théories et thèmes	Alpha de CRONBACH	Nbr d'items	Commentaires
TPC	0,756	14	Satisfaisant
TC	0,745	15	Satisfaisant
TNI	0,74	15	Satisfaisant
Taille	0,731	5	Satisfaisant
Dettes	0,051	5	Faible
Rémunération	0,154	4	Faible
Incertitude	0,822	5	Très bon
Mimétisme TC et TNI	0,033	5	Faible
Légitimité	0,459	5	Acceptable
Iso coercitif	0,698	5	Satisfaisant
Iso normatif	0,477	5	Acceptable
Faible	inférieur à 0,4	Satisfaisant	entre 0,6 et 0,8
Acceptable	entre 0,4 et 0,6	Très bon	supérieur à 0,8

Tableau 5 : Application de l'alpha de CRONBACH

Les coefficients calculés au niveau théoriques sont globalement satisfaisants. Les résultats calculés au niveau de chaque catégorie sont plus épars.

- Un coefficient très bon : celui lié à l'incertitude

- Des coefficients satisfaisants pour la taille et l'isomorphisme coercitif
- Des coefficients acceptables pour la légitimité et l'isomorphisme normatif
- Des coefficients faibles pour la dette, la rémunération et le mimétisme conventionnel et néo institutionnel

On constate l'effet du nombre d'items sur le niveau de l'alpha de CRONBACH. Ainsi au niveau théorique agrégé, contenant une quinzaine d'items, les coefficients sont satisfaisants, contrairement au niveau catégoriel, mesure à cinq items, pour lesquels les résultats sont plus mitigés. Compte tenu de la nature exploratoire de l'étude, nous considérons que le niveau de fiabilité est satisfaisant. En effet la qualité des alphas théoriques étant satisfaisante, nous estimons que les différentes catégories associées entre elles mesurent bien la représentation théorique.

2. Résultats

Le *corpus* destiné à l'analyse de contenu est des 394 communiqués¹⁴ d'information dont le thème est le passage aux normes IAS/IFRS. Les documents récoltés sont des fichiers Adobe Acrobat que nous avons converti au format texte. Il faut noter que lors de cette opération la forme du fichier est modifiée, ainsi les images, les graphiques et la mise en page disparaissent, seul le texte a proprement dit est convertis. Puisque nous nous intéressons uniquement au contenu narratif et non à la mise en forme des communiqués, cela ne gênera en rien notre analyse. Cette manipulation a été réalisée grâce à la fonction pdf to text¹⁵. Cependant, certaines firmes interdisent la modification des fichiers Adobe Acrobat, dans ce cas les fichiers n'ont pu être convertis. C'est pourquoi notre *corpus* final est constitué de 375 fichiers.

2.1. Analyse brute des grilles

Notre programme édite les résultats sous un format compatible avec la plupart des logiciels d'analyse statistiques. Nous avons utilisé SPSS.

¹⁴Les groupes ont communiqué à plusieurs reprises sur la transition aux IFRS : 3,5 communiqués en moyenne par groupe.

¹⁵Cette fonction a permis de convertir l'ensemble des communiqués grâce à une seule ligne de commande et cela en moins de 10 minutes.

2.1.1. Description du corpus

Afin de saisir au mieux le contenu narratif des communiqués de transition, nous avons retiré les nombres ainsi que les éléments de ponctuation. Ceci afin d'optimiser le comptage des mots.

Nombre de communiqués traités	375
Nombre d'entreprises	108
Nombre moyen de communiqués par Groupe	3.5
Nombre maximum de mots par communiqué	73 627
Nombre minimum de mots par communiqué	12
Nombre moyen de mots par communiqué	3 594
Nombre total de mots du <i>corpus</i>	1 347 695

Tableau 6 : Description du corpus

L'analyse d'un texte passe aussi par l'analyse de son vocabulaire. Ainsi, pour BARDIN (1998) « *l'étude systématique du vocabulaire est révélatrice du lexique de base* ». Cette étude se fait par la comparaison entre le nombre d'occurrences, soit le nombre total de mot contenu, et le nombre de vocables c'est-à-dire le nombre de mots différents. La richesse du vocabulaire est communément mesurée par le taux de répétition. Ce taux peut être mesuré soit sur l'intégralité du corpus soit sur la moyenne des communications. Nous retenons la première solution, et ce en sachant que les résultats sont quasi identique quelque soit la base de mesure.

	Nombre d'occurrences	Nombre de vocables	Nombre moyen de répétitions /Taux de répétition
Pour le corpus	1 347 695	236 024	5.71

Tableau 7 : Richesse du vocabulaire

La diversité du vocabulaire tient au taux de répétitions des divers vocables.

Le rapport occurrences / vocables issu du *corpus* des communiqués de transition est de 5,71 c'est-à-dire qu'une occurrence est en moyenne répétée 6 fois. La méthode de l'analyse lexicale a jusqu'à présent était peu utilisé pour l'analyse de la communication financière, c'est pourquoi nous ne disposons pas de comparaison dans le domaine. Les seuls éléments en notre possession, nous sont donnés par BARDIN (1998) :

Auteurs/ Textes	Taux de répétition
Horoscope	13.49
Ecrits de F GIROUD	5.82
Discours du Général DE GAULLE	11

Tableau 8 : Exemples de taux de répétition (BARDIN, 1998)

Comparativement à ces informations, on peut conclure, avec le rapport de 5,71, à une relative richesse du répertoire de base des communiqués. Le vocabulaire utilisé par les groupes est, donc, diversifié.

2.1.2. Les occurrences théoriques

Compte tenu du nombre extrêmement variable de mot par communiqué et de la multi publication d'informations par les groupes. Il a été décidé de concaténer les communiqués publiés par un même groupe. Cette opération nous conduit à raisonner sur 108 communiqués. L'analyse des résultats se fait par catégorie (hypothèse théorique) et non pas par mot.

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Taille	108	,00	417,00	68,8796	79,50909
Dettes	108	,00	213,00	28,7130	36,05760
Rémunération	108	,00	42,00	4,8704	7,51334
Incertitude	108	,00	455,00	47,3611	61,58733
Mimétisme_TC	108	,00	21,00	1,9352	3,26200
Légitimité	108	,00	58,00	6,8056	9,32533
Iso_coercitif	108	,00	207,00	34,0278	38,00134
Iso_normatif	108	,00	93,00	13,5278	14,57655
Iso_mimétique	108	,00	21,00	1,9352	3,26200

Tableau 9 : Statistiques descriptives par thèmes

Dans le Tableau 9 l'élément le plus significatif est celui de la moyenne. Le chiffre représentant la moyenne est à interpréter de la façon suivante : « on trouve en moyenne dans les communiqués d'un groupe 69 fois des items se rapportant à la taille ».

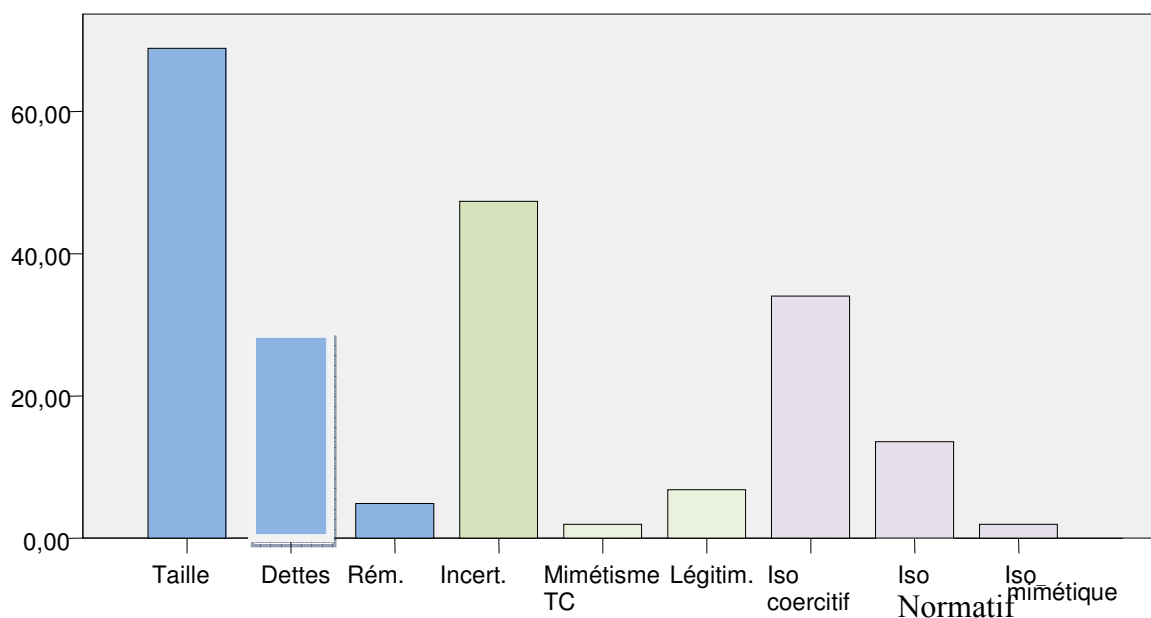


Figure 2 : Représentation graphique de la répartition des thèmes

Les thèmes les plus fréquemment cités dans les communiqués de transition sont : la taille, l'incertitude, l'isomorphisme coercitif et la dette.

On constatera la quasi absence d'items issu de l'hypothèse mimétique. Ainsi presque aucune référence n'est faite aux secteurs d'activité ou aux concurrents dans les communiqués de transition.

2.2. Analyse des corrélations inter items

Dans cette section nous allons analyser les corrélations entre les différents items théoriques. D'abord, nous mettrons en relations les thèmes issus de l'analyse de contenu, puis nous poursuivrons la réflexion en tenant compte du poids relatif de chaque item par rapport à la taille de la communication de chaque groupe. Enfin, nous nous placerons au niveau théorique en regroupant les items en fonction de leur courant d'origine, ceci afin de pouvoir comparer les liens entre les trois approches.

2.2.1. Analyse thématiques

Nous allons d'abord nous intéresser aux liens existants entre les différentes catégories. Pour cela nous allons utiliser la méthode de l'Analyse en Composantes Principales (ACP). Celle-ci permet d'étudier et de visualiser les corrélations entre variables.

L'ACP permet de projeter les observations depuis un espace à neuf catégories vers un plan réduit à deux dimensions. Cette réduction est jugée satisfaisante si au moins 60% de l'information est conservée. La lecture d'une représentation d'ACP se fait selon la proximité des axes. Nous présentons ci-dessous le schéma de l'ACP pour les catégories.

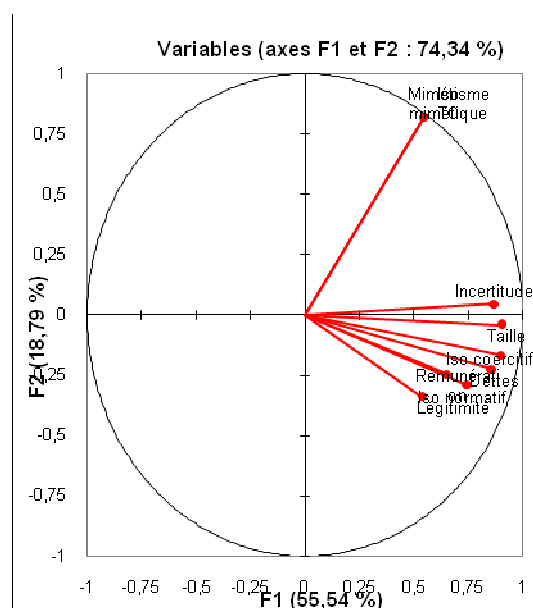


Figure 3 : Schéma de l'ACP par catégories

	F1	F2	expliquée
Taille	0,816	0,002	0,818
Dettes	0,741	0,051	0,792
Rémunération	0,426	0,060	0,486
Incertitude	0,760	0,002	0,762
Mimétisme TC	0,299	0,675	0,974
Légitimité	0,290	0,114	0,404
Iso coercitif	0,808	0,027	0,835
Iso normatif	0,559	0,084	0,644
Iso mimétique	0,299	0,675	0,974

Tableau 10 : Extrait de la table des cosinus carrés des variables

Ce schéma soulève plusieurs points de commentaires :

- Tout les coefficients de corrélation sont corrélés positivement puisque du même coté de l'axe de Y
- La représentation des deux axes est satisfaisante : 74.34% de l'information est représentée
- On peut estimer (à partir de la représentation graphique et du tableau des cosinus carré) que l'axe des X (F1) est lié à la variable taille et l'axe des Y (F2) est lié au mimétisme. On notera que malgré le faible niveau de représentativité du mimétisme (alpha de Cronbach très faible) et sa faible représentation dans les communiqués : on constate que l'ACP en fait une variable explicative à 19% ce qui souligne la particularité de ce thème.
- On constate une forte proximité entre les variables : Taille et incertitude / Taille et isomorphisme coercitif / Dettes et isomorphisme coercitif / Incertitude et isomorphisme coercitif

Variables	Taille	Dettes	Rém	Incert	Mimét TC	Légitim	Iso coercitif	Iso normatif	Iso mimét
Taille	1								
Dettes	0,797**	1,000							
Sig	0.000								
Rém	0,494**	0,565**	1,000						
Sig	0.000	0.000							
Incert	0,843**	0,671**	0,547**	1,000					
Sig	0.000	0.000	0.000						
Mimét TC	0,415**	0,278**	0,182	0,456**	1,000				
Sig	0.000	0.0035	0.0595	0.000					
Légitimité	0,381**	0,417**	0,394**	0,343**	0,106	1			
Sig	0.000	0.000	0.000	0.0003	0.2754				
Iso coercitif	0,813**	0,813**	0,514**	0,808**	0,332**	0,464**	1		
Sig	0.000	0.000	0.000	0.000	0.0005	0.000			
Iso normatif	0,640**	0,681**	0,440**	0,509**	0,206*	0,482**	0,679**	1	0
Sig	0.000	0.000	0.000	0.000	0.325**	0.000	0.000		
Iso mimét	0,415**	0,278**	0,182	0,456**	1,000**	0,106	0,332**	0,206*	1
Sig	0.000	0.0035	0.0595	0.000	0.000	0.2754	0.0005	0.0325	

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

*La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral).

Tableau 11 : Matrice des corrélations de PEARSON selon la catégorie

L'interprétation du coefficient de Pearson (r) se fait généralement de la façon suivante : si $r = 0$, la relation entre les deux variables est nulle / si $0 < r < 0,2$ la relation est faible / si $0,2 < r < 0,5$, la relation est moyenne / si $0,5 < r < 0,8$, la relation est bonne / si $r > 0,8$, la relation est excellente. Le second chiffre est le sig correspondant au calcul du seuil de signification

représenté par le *t de student*. Si la valeur du sig est supérieure à 0,05 la corrélation observée entre les deux variables est due au hasard et si la valeur de p est inférieure à 0,05 la corrélation entre les deux variables existe bel et bien au sein de la population. Les sig du Tableau 11 sont pour la grande majorité proche de 0, ce qui signifie que les relations existent et sont significative compte tenu de la taille de l'échantillon. Ce tableau vient confirmer les proximités constatées sur le schéma de l'ACP. En effet les coefficients de corrélations liant les catégories très proche sur le schéma de l'ACP sont supérieurs à 0.8 ce qui traduit une excellente relation entre les variables confirmé par un sig < à 0,05.

2.2.2. Analyse par thème relatif à la taille du communiqué

A présent, nous étudions les catégories théoriques rapportées aux nombres de vocables. Cette opération nous permet de neutraliser l'effet de la taille des communiqués. En effet on peut aisément supposer que plus un communiqué est long plus certains items peuvent être représentés, et dans ce cas la comparaison entre communiqués de taille différente est biaisée. Pour combler ce biais potentiel, nous divisons chaque résultat par le nombre de vocables du communiqué. Le tableau suivant présente la matrice des corrélations de PEARSON pour les thèmes en fonction du nombre de vocables.

Variables	Taille /voc	Dettes /voc	Rém. /voc	Incert. /voc	Mimét TC/voc	Légitim /voc	Iso coer. /voc	Iso norm. /voc	Iso mimet /Voc
Taille/voc	1								
Dettes/voc	0,532**	1							
Sig	0.000								
Rém./voc	0,109	0,197*	1						
Sig	0.262	0.041							
Incert./voc	0,332**	0,156	0,357**	1					
Sig	0.000	0.106	0.000						
Mimét.TC/voc	0,029	-0,122	-0,016	0,041	1				
Sig	0.766	0.210	0.866	0.676					
Légitim./voc	-0,162	-0,118	0,079	-0,151	-0,058	1			
Sig	0.094	0.224	0.416	0.120	0.551				
Iso coer./voc	0,065	0,146	0,120	0,188	0,009	0,296**	1		
Sig	0.501	0.133	0.215	0.52	0.923	0.02			
Iso norm./voc	-0,037	0,025	0,127	0,118	-0,082	0,219*	0,122	1	
Sig	0.704	0.794	0.191	0.223	0.398	0.026	0.207		
Iso mimét/voc	0,029	-0,122	-0,016	0,041	1**	-0,58	0,009	-0,082	1
Sig	0.766	0.210	0.866	0.676	0.000	0.551	0.923	0.398	0.000

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral). La corrélation est significative au niveau 0.05 (bilatéral). **Tableau 12 : Matrice des corrélations thèmes/vocables.**

Le Tableau 12 fait apparaître :

- Une bonne relation entre la taille et la dette
- Une relation moyenne entre :
 - La taille et l'incertitude
 - La rémunération et l'incertitude
 - La légitimité et l'isomorphisme coercitif
 - La légitimité et l'isomorphisme normatif

La prise en compte du nombre de vocables par communiqué a fait baisser significativement les coefficients de corrélations. On constate que la corrélation entre la taille et l'incertitude est toujours présente et significative. De plus d'autres relations sont mises en exergue. Ainsi on voit se dessiner un lien entre le thème conventionnaliste de la légitimité et ceux néo institutionnelle des isomorphismes normatif et coercitif. Ce phénomène est tout à fait cohérent et rejoint le background théorique puisque DIMAGGIO et POWELL (1983) place la légitimité au sein des mécanismes d'isomorphismes.

2.2.3. Analyse par théorie

Ici nous nous intéressons à la représentation des théories au sein des communiqués de transition aux IFRS. Pour cela nous avons agrégé tous les items composants chaque grille de lecture théorique. Cela nous permet de réfléchir globalement en termes de théories.

Cependant, ici aussi, nous relativisons le poids de chaque théorie en le pondérant en fonction du nombre de vocables utilisés par communication. Le tableau ci après présente la matrice des coefficients de corrélation entre théories.

		TPCvoc	TCvoc	TNIvoc
TPCvoc	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale)	1		
TCvoc	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale)	0,269(**) ,005	1	, ,000
TNIvoc	Corrélation de Pearson Sig. (bilatérale)	0,095 0,326	0,348(**) ,000	1

** La corrélation est significative au niveau 0.01 (bilatéral).

Tableau 13 : Coefficients de corrélation inter théorique

On constate qu'il existe une corrélation positive et statistiquement significative entre la :

- Théorie des conventions et la théorie néo institutionnelle
- Théorie des conventions et la théorie positive de la comptabilité

La relation mise en évidence montre qu'il existe des liens entre les déterminants issus des différents courants théoriques. Le niveau des coefficients de corrélation est considéré comme

moyen, cependant contenu de la taille de notre échantillon (plus d'une centaine d'entreprises) on peut maintenir que la relation existe et mérite l'attention.

L'usage d'items relevant de la TC semble complémentaire avec ceux de la TPC et TNI. On peut alors penser qu'il existe une complémentarité entre les différentes théories au sein des communiqués de transition aux IFRS. Implicitement le lexique de la communication financière de transition se réfère simultanément à plusieurs courants théoriques. Si selon les documents un thème ou l'autre peut prédominer, il existe majoritairement une association des trois théories. Ce constat peut confirmer l'importance des trois conceptions dans la communication, ainsi les caractéristiques de la firme, les conventions comptables et les institutions qui entourent les groupes ont une influence sur le contenu de la communication financière.

3. Apports théoriques pour notre recherche

L'analyse du lexique des communiqués de transition à la lumière des théories positive de la comptabilité, conventionnaliste et néo-institutionnelle permet d'aborder avec un regard novateur la communication financière lors de la première adoption des normes IAS/IFRS. Nous présenterons les apports de cette étude selon trois axes. D'abord une prégnance de la technicité et de la pédagogie, puis les déterminants positifs et enfin nous verrons comment les institutions répondent à l'incertitude.

3.1. Communiqués où la technicité est reine

Avant même de lancer l'analyse informatisée des communiqués, les éléments marquant lorsqu'on analyse les communiqués de transition sont le formalisme technique mobilisé et les efforts pédagogiques déployés.

3.1.1. Formalisme réglementaire

La communication financière au cours de la période de transition a fait l'objet de plusieurs recommandations issus des organismes tels que l'AMF (2003), le CNC (2004) et le CNCC (2005). Ces textes, guides pour la publication des communiqués, ont été suivis par les groupes. En effet on retrouve dans les divers communiqués une trame commune. Ainsi les tableaux d'impacts recommandés par l'AMF sont présents dans la majorité des

communications. La prégnance réglementaire se fait surtout au niveau des tableaux chiffrés et donc des données quantitatives.

Si l'on se focalise sur l'aspect narratif, la communication lors de la transition est marquée par une très grande technicité. En effet, la description des éléments techniques des différentes normes est fortement présente. Ainsi les normes mobilisées par les groupes sont généralement détaillées, puis les effets de l'application sont décrits. Nous avons cependant remarqué que les choix effectués par les groupes sont énoncés mais très rarement expliqués. Les conséquences de ces choix sont décrits brièvement et le plus souvent avec des qualificatifs relativement peu précis : « *impacts faibles* (ALTRAN, 2004), *impacts négligeables* (BNP PARIBAS, 2004), *impacts peu significatifs* (ACCOR, 2005)... ».

La communication financière liée à la transition a donc constitué un exercice de présentation des changements des techniques comptables sans pour autant expliquer les enjeux et conséquences des nouvelles normes sur la stratégie comptable.

3.1.2. Pédagogie

La seconde spécificité *a priori* issue de la communication financière de transition réside dans son formalisme extrêmement pédagogique. Ainsi 55 communiqués (soit 15% de l'échantillon) sont des fichiers type POWER POINT, issus de présentations destinées aux actionnaires ou aux analystes financiers. Ces documents contiennent des informations ciblées quand à certaines normes pouvant « inquiéter » le marché (IAS39, IFRS 1, IAS 19 ...). D'autre part, les présentations contiennent des schémas, graphiques et tableaux permettant d'expliquer simplement les nouvelles normes et leurs effets.

3.2. La théorie positive : une référence ?

Les items caractérisant les hypothèses issues de la TPC sont bien représentés dans la communication financière de transition aux normes IAS/IFRS. D'ailleurs dans le *corpus* étudié, ce sont les thèmes de la TPC qui sont prédominant par rapport aux deux autres courants.

3.2.1. Les déterminants positifs

La TPC permet d'expliquer certains choix de la firme en fonction des caractéristiques contractuelles qui la lie à son environnement, ses créanciers et ses dirigeants. Cependant, il est

important de préciser que la méthode de l'analyse lexicale ne nous permet pas d'appréhender la dimension stratégique et opportuniste inhérente à la TPC. Ici, nous mettons en exergue la présence des items liés au champ lexicale de ce courant.

Dans le cadre de l'analyse des communiqués de transition aux normes IFRS, les items retenus sont des mots décrivant les coûts politiques et contractuels. Le tableau suivant présente les statistiques descriptives pour les items de la TPC.

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Taille (catégorie)	108	0	417	68,8796296	79,5090917
Dettes (catégorie)	108	0	213	28,712963	36,0575995
Rémunération (catégorie)	108	0	42	4,87037037	7,51334339
Taille	108	,00	3,00	,2037	,59215
Chiffre_d'affaire	108	,00	204,00	26,1667	33,76790
Bénéfice	108	,00	80,00	4,3889	10,96454
Impôts	108	,00	196,00	20,7778	28,48490
Impôt_courant_et_différé	108	,00	137,00	17,3426	23,51900
Taux_dendettement	108	,00	6,00	,1111	,70158
Ratio_dendettement	108	,00	3,00	,2130	,53040
Dettes	108	,00	210,00	27,8519	35,27510
Coût_de_la_dette	108	,00	4,00	,1574	,56638
Interets_financiers	108	,00	7,00	,3796	1,14155
Stock_option	108	,00	42,00	4,4444	6,84041
Rem_des_dirigents	108	,00	2,00	,0463	,25151
Rem_variable	108	,00	16,00	,2130	1,56510
Interessement	108	,00	6,00	,1667	,77941
N valide (listwise)	108				

Tableau 14 : Description des items de la TPC

Le Tableau 14 met en évidence la forte représentation des items relatifs aux coûts politiques, ainsi la mesure et l'explication du poids du chiffre d'affaires, du bénéfice et du montant de l'impôt sont des éléments particulièrement intéressants pour les partenaires des groupes. D'autre part, on constatera le poids important de l'item dettes qui a lui seul est cité 27 fois dans les communiqués.

Concernant les coûts liés à la rémunération, les traitements des stocks options sont fréquemment cités (en moyenne 4 fois par communiqués). Les autres types de rémunérations sont faiblement abordés, cela peut s'expliquer par le fait que nous nous sommes intéressés aux communiqués de transition qui sont exclusivement centrés sur la première application des IFRS. Les éléments liés à la rémunération ont certainement plus leur place au sein des rapports annuels.

3.2.2. La TPC et la communication financière

Le poids relativement important des occurrences issues de la grille TPC peut en partie être expliqué par les déterminants même de cette théorie. En effet les choix sont expliqués grâce aux caractéristiques de la firme. Or la communication financière reprend en grande partie tous les éléments descriptifs de l'activité des groupes. L'un des avantages des items de la TPC réside dans le fait qu'ils décrivent objectivement la situation des groupes, le plus souvent par le biais d'éléments chiffrés. Ils permettent de donner une image de la firme en faisant un constat, ils n'ont pas vocation à expliquer ou à justifier une situation.

Les déterminants de la TPC sont conformes à la nature objective du courant, ils offrent ainsi une qualité informative certaine à la communication financière.

3.3. Les institutions en réponse à l'incertitude

La représentation des thèmes issus des théories conventionnaliste et néo-institutionnelles n'est pas uniforme. Ainsi l'incertitude et l'isomorphisme coercitif sont deux thèmes fortement présents dans les communiqués, alors que le mimétisme et la légitimité en sont quasi absents.

3.3.1. Une incertitude prégnante

La transition aux normes IAS/IFRS a constitué une période de changement de grande envergure. Ainsi la pratique de la consolidation des comptes a fortement été modifiée par l'entrée en vigueur des normes internationales. D'une part, le choix des méthodes comptables ne peut plus se faire en référence à ce qui était pratiqué auparavant. D'autre part, les effets de ces choix ne sont pas prévisibles, par exemple le choix d'évaluer à la juste valeur certaines immobilisations peut avoir des conséquences dans les années à venir qui ne sont pas envisageables aujourd'hui. Selon AMBLARD (2004) « *l'incertitude peut s'apparenter à une situation dans laquelle les facteurs qui influent sur l'action d'une personne aux prises avec un problème potentiel ou pratique ne sont pas tous déterminables ou prévisibles* ». Cette définition correspond tout à fait à la première adoption des normes internationales.

Cette incertitude vis-à-vis des normes internationales peut être illustrée par les qualificatifs donnés par certains journalistes à cette période, on a eu de cesse de parler de révolution et d'ouragan comptable. Dans ces conditions, les firmes ont aussi retranscrit ce sentiment général dans leurs communiqués. Les communiqués de transition reflètent cette incertitude ambiante, ainsi les groupes de l'échantillon citent en moyenne 47 fois les items liés à l'incertain (cf Tableau 9).

	N	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type
Option choix	108	,00	195,00	23,2500	28,86971
Evolution	108	,00	52,00	6,1389	10,12581
Changement	108	,00	113,00	7,0741	12,51892
Estimation	108	,00	87,00	8,3704	13,54714
Hypothèse	108	,00	39,00	2,5278	4,71914

Tableau 15 : Statistiques descriptives du thème incertitude

On constate que tous les items liés à l'incertitude sont cités dans les communiqués. Le terme le plus représenté est le mot option/choix, cela peut s'expliquer par la présence de nombreuses options dans le référentiel IAS/IFRS, et ce surtout lors de la première application en vertu d'IFRS 1. Mais ce qui fait le poids de ce thème est la présence significative de l'ensemble des items de la catégorie. En effet les mots « évolution, changement et estimation » sont cités entre 6 et 8 fois par communiqués. Seul le mot hypothèse à une moyenne relativement faible. Le Tableau 11 des coefficients de corrélation montre que la variable incertitude est corrélée positivement ($r > 0,8$) avec les variables Taille, Rémunération et Isomorphisme coercitif. Ceci nous amène à dire que les groupes dont les communiqués retranscrivent le poids des coûts politiques et de rémunération ont plus communiqué sur le niveau d'incertitude de la période que les autres. D'autre part, le fait que l'incertitude soit corrélée à l'isomorphisme coercitif peut paraître logique, puisqu'en période incertaine les groupes font référence aux institutions et à la réglementation pour expliquer leurs choix et rassurer le marché.

3.3.2. La référence aux institutions

L'isomorphisme coercitif résulte de pressions formelles et informelles exercées sur les organisations par d'autres organisations qui leurs sont supérieures DIMAGGIO et POWELL (1983)¹⁶. Dans le cadre de la transition ces organisations supérieures, institutions, sont par exemple l'AMF, le CNC, le normalisateur international représenté par l'IASB et l'IFRIC. Le pouvoir de ces institutions est représenté dans l'analyse par les mots clés tels que obligation/obligatoire, conformément, recommandation. Le choix d'associer les institutions et les mots représentant leur action, permet de cerner le poids de la coercition au sein des communiqués de transition.

En période d'incertitude la référence aux institutions est une garantie de sérieux pour les groupes. Ainsi, les méthodes appliquées sont faites « *conformément aux avis du CNC* », « *selon la recommandation de l'AMF* », « *sont rendu obligatoire par la norme ...* ».

¹⁶ « Coercitive isomorphism results from both formal and informal pressures exerted by other organizations upon which they are dependant... » p.150.

D'ailleurs, ce type de discours sert à rassurer les partenaires (actionnaires, investisseurs, banques, analystes ...) des groupes puisque toutes les décisions prises, le sont selon cadre juridique bien précis.

Conclusion

En somme, il ressort tout d'abord de l'analyse lexicale des communiqués de transition que les trois courants théoriques potentiellement explicatifs des choix comptables apparaissent en filigrane de la communication de transition. On notera que le poids de la TPC est relativement plus important que ceux de la théorie des conventions et la théorie néo-institutionnelle. Mais cela peut s'expliquer par la difficulté de traduire en mots des hypothèses fortement ancrées dans les pratiques. Par exemple les concepts de légitimité et de mimétisme ne sont absolument pas marqués dans le discours très cadré de la communication financière. D'autre part, le poids relatif de la TPC peut s'expliquer par la nature objective de ce courant, puisque ses fondamentaux sont liés aux caractéristiques de la firme. La TC et la TNI sont quant à elle plus intimement liées au contexte et aux perceptions *in situ*, elles sont alors automatiquement moins palpables dans les communiqués de transition. Cependant, il ne faut pas éluder le poids de la TC et TNI dans la communication financière, la présence d'items liés à l'incertitude et aux institutions est indiscutable.

L'analyse lexicale nous a permis de décrypter les communiqués de transition à la lumière de trois théories. Néanmoins aucune d'entre elles ne s'avère être dominante et chacune d'elles apporte des éléments de compréhension des messages diffusés lors de la transition aux normes IAS/IFRS.

Cependant, la compréhension de la période de transition ne peut être complètement satisfaisante en mobilisant seulement l'outil qu'est l'analyse lexicale. Pour CHEKKAR (2005) l'analyse lexicale est une méthode objective mais ne tenant pas compte de certains facteurs explicatifs liés au contexte. Ainsi pour percevoir au plus juste la première application des normes IAS/IFRS il faut associer l'analyse lexicale avec d'autres outils tels que l'enquête par questionnaires et par entretiens. L'association de ces trois méthodes permettra de saisir le plus finement possible la période de transition que se soit à travers la communication financière et la perception des acteurs.

Bibliographie

- AMBLARD, M. (2000), La théorie des conventions : une approche renouvelée du modèle comptable ?, AFC.
- AMBLARD, M. (2002), *Comptabilité et conventions*, L'Harmattan.
- AMBLARD, M. (2004). "Conventions et comptabilité : vers une approche sociologique du modèle." *Comptabilité Contrôle Audit*, Vol. Numéro thématique, p.47-67.
- AMF (2003), Recommandations pratiques concernant l'information à fournir pendant la période de transition 2003-2005.
- BARBU (2006a), L'application des normes IAS/IFRS par les entreprises françaises cotées : une décision sou influence institutionnelle, AFC Tunis.
- BARBU, E. (2006b), Les entreprises françaises cotées face à l'harmonisation comptable internationale : une analyse néo-institutionnelle d'un long processus vers l'homogénéité, Thèse en Sciences de Gestion, Université d'Orléans.
- BARDIN, L. (1998), *L'analyse de contenu*, PUF.
- BEAU, C. (2005), Décision comptable et jeux d'acteurs, Thèse en Sciences de Gestion, Université du Sud Toulon-VAR.
- BENABDELLAH-DEMARIA, S. (2006), Vers une dynamique de la convention « coût historique » sous l'effet de l'application des normes comptables IAS/IFRS ?, AFC, Tunis.
- BIENCOURT, O., CHASERANT, C. et REBERIOUX, A. (2001), L'économie des conventions : l'affirmation d'un programme de recherche in BATIFOULIER, *Théorie des conventions*. Economica.
- BRETON, G. et TAFFLER, R. (2001). "Accounting information and analyst stock recommendation decisions: a content analysis approach." *Accounting and business reasearch*, Vol. 31, n°2, p.91-101.
- CHEKKAR, R. (2005), Communication financière et analyse de discours une réflexion méthodologique autour du cas Saint Gobain, AFC, Lille.
- CHIAPELLO, E. (2005), Transformation des conventions comptables, transformation de la représentation de l'entreprise in CAPRON, *Les normes comptables internationales, instruments du capitalisme financier*. ed La Découverte, p.121-150.
- CNC (2004), Recommandation 2004-R03.
- CNCC (2005), Communication financière durant la période de transition vers les normes IFRS.
- CORTINA, J. (1993). "What is coefficient Alpha? An examination of theory and applications." *Journal of applied psychology*, Vol. 78, n°1, p.98-104.
- DEFALVARD, H. (1992). "Critique de l'individualisme méthodologique revu par l'économie des conventions." *Revue économique*, Vol. janvier, n°n°1, p.127-144.
- DESMARAIS, C. et MOSCAROLA, J. (2004), Analyse de contenu et analyse lexicale, le cas d'une étude en management public, Actes du colloque "L'analyse de données textuelles : De l'enquête aux corpus littéraires"
- DIMAGGIO, P. et POWELL, W. (1983). "The iron cage revisited: institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields." *American sociological review*, Vol. 48, n°2, p.147-160.

- DUMONTIER, P. et RAFFOURNIER, B. (1998). "Why firms comply voluntarily with IAS: an empirical analysis with Swiss data." *Journal of international financial management and accounting*, Vol. 9, n°3, p.216-245.
- DUMONTIER, P. et RAFFOURNIER, B. (1999). "Vingt ans de recherche positive en comptabilité financière." *Comptabilité contrôle audit*, Vol. Les vingt ans de l'AFC, p.179-197.
- EVRARD, Y., PRAS, B. et ROUX, E. (2003), *Market*.
- FRAZIER, K., INGRAM, R. et TENNYSON, M. (1984). "A methodology for the analysis of narrative accounting disclosures." *Journal of Accounting Research*, Vol. 22, n°1, p.318-333.
- GENSSE, P. (2003), Introduction in AMBLARD, *Conventions et management*. De Boeck, p.13-23.
- GOMEZ, P.-Y. (1997), Economie des conventions et sciences de gestion in, *Encyclopédie de gestion*. p.1059-1072.
- GUEGUEN, G. (2001), Environnement et management stratégique des PME: cas du secteur internet, Thèse en Sciences de Gestion, Montpellier, Université de Montpellier I.
- HARWOOD, T. et GARRY, T. (2003). "An overview of content analysis." *Marketing review*, Vol. 3, n°4, p.479-498.
- MEZIAS, S. (1990). "An institutional model of organizational practice: financial reporting at the fortune 200." *Administrative science quarterly*, Vol. 15, n°1990, p.431-457.
- MISSONIER-PIERA, F. (2004). "Economic determinants of multiple accounting method choices in a Swiss context." *Journal of international financial management and accounting*, Vol. 15, n°2, p.118-144.
- MOSCAROLA, J., PAPATSIBA, V. et BAULAC, Y. (2002), Exploration sans a priori ou recherche orienté par un modèle : contributions et limites de l'analyse lexicale pour l'étude de corpus documentaires, 6ème journées internationales d'analyse statistique des données textuelles, St Malo.
- MUCCHIELLI, R. (1984), *L'analyse de contenu des documents et des communications*, Les éditions ESF.
- RAFFOURNIER, B. (1990). "La théorie "positive" de la comptabilité : une revue de la littérature." *Economie et sociétés*, Vol., n°16, p.137-166.
- THIETART, R.-A. (2003), *Méthodes de recherche en management*, Dunod.
- TOURON, P. (2002), Apports et limites de la théorie institutionnelle des organisations, Etudes de trois cas d'adoption de normes comptables internationales en France, Congrès de l'AFC, Toulouse.
- TREBUCQ, S. (2006), Analyse qualitative, analyse de contenu, analyse de discours. Une synthèse méthodologique des principaux logiciels utilisables par les chercheurs en histoire et en gestion in, *Discour(s), histoire & gestion*. SABOLY, M & CAILLUET, L.
- WATTS, R. et ZIMMERMAN, J. (1978). "Towards a positive theory of the determination of accounting standards." *The accounting review*, Vol. LIII, n°1, p.112 -134.
- WATTS, R. et ZIMMERMAN, J. (1990). "Positive accounting theory : a ten year perspective." *The accounting review*, Vol. 65, n°1, p.131-156.